Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le 02 SEP. 2026
ID : 001-210103602-20260901-2026__55-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 01 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le premier septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART

En exercice : 18 **Présents : 16** **Votants : 18**

Présents : Michel BRULHART, Emmanuelle LAURE, Angélique NICOSIA, Luc ANTHONIOZ-BLANC, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Charline PERRIER, Loïc CHRISTIN, Céline FONTANA, Franck LECERF, Patrick ADAO, Delphine ALAMICHEL, Anthony DEUX, Pauline SWEATY, Thibault CLEMENT, Sandrine SAISON-MARSOLLIER

Absents excusés : Landry DUMAS (procuration à Michel BRULHART), Sandrine MONTION (procuration à Emmanuelle LAURE),

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2026_55 - Objet : Choix et validation d'un devis pour les travaux concernant l'installation de panneaux photovoltaïques à la salle Polyvalente

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les deux devis de l'entreprise Energies Services France et NB Solaires pour l'installation de panneaux photovoltaïques à la salle Polyvalente.

Le devis proposé par l'entreprise Energies Services France est de 33 900,00€.

Le devis proposé par l'entreprise NB Solaire est de 35 623.86€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise Energies Services France d'un montant de 33 900,00€ HT soit 40 680.00€ TTC pour l'installation de panneaux photovoltaïques à la salle Polyvalente ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

MAIRIE DE St-JEAN-de-GONVILLE (Ain)